

## Communiqué de presse, le 16 mai 2012

### La CCW dévoile son mémorandum à destination des pouvoirs communaux

A l'approche des élections communales, la CCW a rédigé un mémorandum contenant plusieurs propositions devant améliorer la collaboration entre communes et entreprises, et susceptibles de redresser rapidement l'activité économique, actuellement en recul.

Les communes pèsent jusqu'à 60% des investissements publics totaux et sont donc un interlocuteur essentiel pour le secteur de la construction. Des progrès doivent, entre autres, être effectués en matière de gouvernance des marchés publics, de simplification administrative ou encore de rapidité de délivrance de permis de bâtir. La CCW souligne la nécessité pour les collectivités locales de continuer à investir utilement malgré la crise, pour soutenir l'activité économique et pour répondre aux besoins en logements et équipements d'une population croissante. D'après les prévisions, 201.000 nouveaux ménages devront trouver une habitation d'ici 2026. Les entreprises de la construction sont prêtes à relever les défis posés par les évolutions de la demande.

Les questions environnementales sont aussi très importantes. Les communes disposent de plusieurs leviers pour améliorer la performance énergétique d'un bâti wallon trop vétuste. Enfin, les communes doivent assumer pleinement leurs responsabilités dans la gestion des déchets de construction, ainsi que dans la sécurité des travaux liés aux installations souterraines (impétrants).

Dans ce contexte, la CCW lance donc un large appel aux candidats aux élections d'octobre 2012 afin que ses propositions puissent être entendues, au bénéfice de l'activité, de l'emploi, du logement, de la sécurité et du cadre de vie. Le secteur de la construction est un moteur et un partenaire économique fort pour la Région wallonne. Le secteur de la construction occupe 65.000 salariés et 12.000 indépendants. D'innombrables activités économiques sont liées en amont et en aval à la construction : au total, la filière représente en Wallonie 10% du PIB et plus de 120.000 travailleurs. De plus, la filière s'approvisionne à 80% sur le marché local : s'appuyer sur la construction constitue un choix stratégique soutenu par les organisations patronales et syndicales du secteur.

La CCW vous invite donc à prendre connaissance de son mémorandum disponible en deux versions (courte et longue) :



**Mathieu Debroux** • Attaché communication  
T 02 545 56 77  
[mathieu.debroux@ccw.be](mailto:mathieu.debroux@ccw.be)

- [Version courte](#)
- [Version longue](#)

**Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:**  
**Mathieu Debroux** • Attaché communication

T 02 545 56 77 • [mathieu.debroux@ccw.be](mailto:mathieu.debroux@ccw.be)